Image not found or type unknown

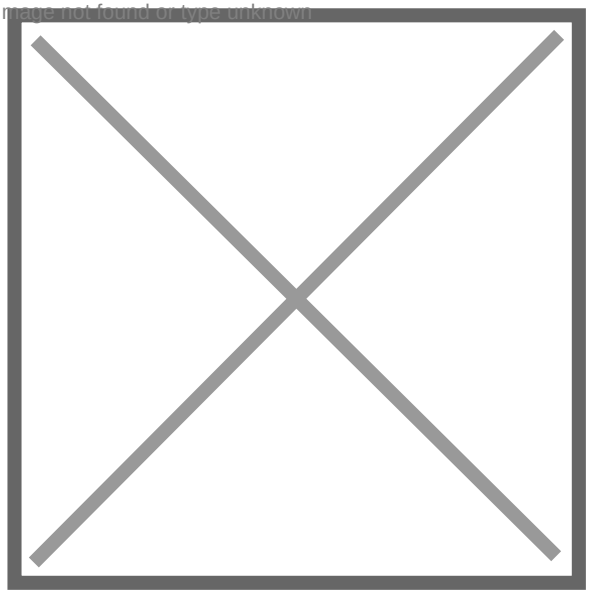

Voisins malveillants en continu

Par **GWENDU40**, le **14/05/2017** à **09:50**

Bonjour. Vos conseils nous seront précieux.
Nous subissons des plaintes verbales depuis 4 ans environ de la part de nos voisins retraités. Sauf qu'aujourd'hui nous n'en pouvons plus.
Au début, quelques paroles bizarres, quelques paroles blessantes, des observations incessantes par dessus la hai. Puis se sont plaint du chien qui allait chez eux. Nous avons installé un collier et un fil. Au bout de trois semaines elle a tout arraché prétextant que le fil était sur leur grillage. Ensuite, elle entendait des bruits. Nous signifiant que nos panneaux solaires produisent trop d'électricité qui se concentre devant chez eux car ils sont bout de ligne. Après notre coq dérangeait. Nous avons dû l'enlever. Aujourd'hui c'est notre bornage qui ne va pas... Et nos poules qui sentent.
Est-ce que nous pouvons porter plainte pour harcèlement ou est ce que ça concerne autre chose ? On ne sait plus quoi faire car ils vont en mairie à chaque fois et on a l'impression que quoi qu'on fasse il y aura toujours autre chose.

Par **jodelariege**, le **14/05/2017** à **11:14**

bonjour ,il faut vous en tenir à la loi rien que la loi et ne pas céder si vous êtes dans la légalité car comme vous dites avec ce genre de voisin il n'y a pas de limite...concernant les limites dites lui qu'il fasse venir lui même un géomètre expert pour le bornage à ses frais mais dites le lui une seule fois, ne lui faites pas"plaisir" ,respectez la loi et envoyez le pai...tre
j'ai le même à coté de chez moi et ce genre de voisin n'a aucune limite si on ne l’arrête pas .... que dit la mairie? pour ma part la mairie est au courant mais n'intervient pas car elle n'a pas à intervenir

Par **GWENDU40**, le **14/05/2017** à **11:25**

Nous tentons bien sûr de nous mettre en conformité à chaque fois. Mais tout citoyen ne peut pas être parfait au quotidien. La mairie en a marre mais ils sont obligé d'apporter des réponses. Pour le cas de bornage elle propose de les renvoyer au code civil.
Mais comment faire pour qu'ils arrêtent définitivement d'être sur notre dos pour tout et n'importe quoi ?

Par **jodelariege**, le **14/05/2017** à **12:38**

si vous êtes en accord avec la loi vous les laissez dire et faire et/ou vous "aboyez "un grand coup sur eux ,ça peut les calmer un moment...il n'y a pas grand chose à faire contre ce genre d'individu,je sais ce n'est pas facile mais après deux bonnes "disputes" que tout le village a dù entendre j'arrive à les croiser sans énervement ou réaction de ma part;je pense que cela agace un peu plus .... et surtout ne leur adressez plus du tout la parole

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés